

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 19/07/2024 - B2024/007414 - 1988 B 00298 - 344 871 496 - POMPES GRUNDFOS
DISTRIBUTION

1

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

746

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Table with columns: Désignation de l'entreprise, Adresse de l'entreprise, Numéro SIRET, Exercice N clos le, N-1, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3, Net 4. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial, etc.

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA Pompes Grundfos Distribution SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 440 000)	DA	2 440 000	2 440 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	244 000	244 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	5 269 952	3 294 917	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 625 240	7 990 518	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	16 579 193	13 969 435
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 331 425	1 265 492	
	Provisions pour charges	DQ	1 651 590	178 163	
	TOTAL (III)	DR	2 983 015	1 443 655	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 445		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 593 273	7 061 700	
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 141 813	11 779 568	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	9 403 290	9 837 382		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	26 141 823	28 678 651	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	47	3 367	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 704 078	44 095 110	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26 141 823	30 549 988		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA Pompes Grundfos Distribution SAS						Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	119 880 175	FB	9 430 923	FC	129 311 099	122 785 000	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	909 730	FH	928 270	FI	1 838 000	2 057 159
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	120 789 906	FK	10 359 193	FL	131 149 099	124 842 160	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	938 418	246 021	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	132 087 517	125 088 181
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	87 203 991	81 359 325	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	65 319	(104 300)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	147 264	167 011	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 621 448	7 545 239	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	772 173	903 361	
	Salaires et traitements*					FY	12 578 900	13 416 026	
	Charges sociales (10)					FZ	9 227 619	7 033 583	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)			GA	207 302	251 788	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	50 635	116 472
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 260 826	770 422	
	Autres charges (12)					GE	10 169	26 156	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	119 145 650	111 485 087	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	12 941 867	13 603 094	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	875 605	94 985	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	7 403	8 060	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	883 008	103 045	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	349 286	356 656	
	Différences négatives de change					GS	8 035	11 627	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	357 322	368 283	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	525 685	(265 237)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 467 553	13 337 857	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SA Pompes Grundfos Distribution SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	200 298	224 537	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	6 098		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	206 397	224 537	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	194 416	49 624	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	203 205	221 273	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	397 622	270 897	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(191 224)	(46 359)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 605 981	1 825 496		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 045 106	3 475 483		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	133 176 923	125 415 765		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	124 551 682	117 425 247		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 625 240	7 990 518		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	875 605		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges		A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6		obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels				206 397		
Charges exceptionnelles		397 622				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Pompes Grundfos Distribution SAS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	1 790 598	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	266 557	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3 550 513	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 570 592	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	600 782	KT	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	29 475	KW	KX		
	Matériel de transport*					KY		KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 257 271	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL	LM		
	TOTAL III					LN	7 275 192	LO	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T	
Autres participations					8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	52 005	IU	IV			
TOTAL IV					LQ	52 005	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	9 117 797	ØH	ØJ			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	LV	LW	1 790 598	IX
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	266 557	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB	3 550 513	MC	
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS			MG	(143 216)	MH	1 713 808	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	625 935	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	29 475	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	143 692	MT	1 189 804	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	11 092	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NF		
TOTAL III					IY		NG	475	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	M7	ØW	
	Autres participations					IØ		ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	35 534	2F	
	TOTAL IV					I3		NJ	35 534	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	36 010	ØL		
								9 194 257	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA Pompes Grundfos Distribution SAS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	914 694	RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	875 904	PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	1 790 598	RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 544 509	PN	82 022	PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	1 373 095	PW	24 523	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	510 444	QA	30 274	QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	25 079	QE	2 947	QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 111 631	QM	67 534	QN	143 692	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 564 759	QV	207 302	QW	143 692	QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	7 355 358	ØP	207 302	ØQ	143 692	ØR	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NF+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	ZB	
Primes de remboursement des obligations							SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise SA Pompes Grundfos Distribution SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UF	
	- financières	UG	UH	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	16 470	UV		UW		16 470			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	154 524		154 524						
	Autres créances clients	UX	19 838 936		19 838 936						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	41 672		41 672						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	52 421		52 421						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	454 737		454 737					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	41 068		41 068					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
	Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC	21 840 289		21 840 289						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	396 535		396 535						
	Charges constatées d'avance	VS	273 327		273 327						
	TOTAUX			VT	43 109 984	VU	43 093 514	VV	16 470		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 445		3 445						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 593 273		7 593 273						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 275 487		6 275 487						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 080 132		1 080 132						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 372 574		1 372 574						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	413 618		413 618						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	22 005		22 005						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 381 285		9 381 285						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	26 141 823	VZ	26 141 823					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 2 440 000 EUROS
Siège social : 57 rue de Malacombe
38 290 SAINT QUENTIN FALLAVIER
R.C.S. : VIENNE B 344 871 496
SIRET 344 871 496 00057

Minutes of the decisions of the sole shareholder
at the 17th of June 2024

The company GRUNDFOS HOLDING DANMARK A/S, represented by Sébastien Collin, sole partner of the company POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION, a simplified joint stock company with capital of 2,440,000 euros, has taken the following decisions, following the invitation which was made on the 6th of June 2024.

Present :

Mr. Rasmus Christian Andersen, Président
Mr. Sébastien Collin, représentant de l'associé unique
Mr. Christophe Dizin, General manager
Mr. Christian Cornet, Financial Controller
Mrs. Neziha Hamouda, Sales Operations Coordinator
Mrs. Isabelle Thollon, Sales Engineer

Notice :

- Auditors Ernst & Young, have been invited
- Manager Director has been invited
- Work council have been invited
- all legal documents were provided in time to the auditors and the sole shareholder .

Agenda:

1. Accounts and Discharge Approval
2. Financial Year's Results Allocation
3. Approval of expenses referred to in the General Tax Code, article 39-4
4. Statutory Auditors' mandate Renewal, if necessary
5. Increase of Capital dedicated to employees, if necessary

6. Advertisement formalities

The company's 2023 accounts were approved by the president on 04/30/2024.

The Chairman's management report and the Auditor's reports are read.

Then the following decisions are adopted by the sole shareholder,

Minutes:

Accounts and Discharge Approval

The sole shareholder, after hearing the reading of the management report drawn up by Chairman and Auditor's general report certifying Company's accounts, approve the said reports as well as accounts, i.e. balance sheet, profit and loss account and appendix, for the financial year ending 31 December 2023 as presented to them, as well as all the operations reflected in the aforementioned accounts and summarised in these reports.

Consequently, the alone shareholder gives full and unreserved discharge to Chairman and General Director for their management during the financial year ended.

Financial Year's Results Allocation

The sole shareholder proposed that the € 8 625 240 profit as recorded in the Annual Report as adopted by the General Meeting should be distributed in accordance with the Annual Report/as follows:

Distribution of dividends	7 800 000,00
Deduction from the optional reserve	0,00
Deduction from the profit of the year	7 800 000,00
Other reserves	825 240,00

This distribution of dividends will not be eligible for a 40% tax rebate.

The sole shareholder notes that the sums distributed as dividends in respect of the three previous financial years were as follows:

Année	Dividende	Avoir Fiscal
2022	4 900 000,00 EUR	0,00 EUR
2021	1 800 000,00 EUR	0,00 EUR
2020	4 100 000,00 EUR	0,00 EUR

Approval of expenses referred to in the General Tax Code, article 39-4

General Tax Code, amounting to € 179 325, relating to vehicles surplus depreciation and € 34 544 concerning the company car tax. The company bears the corporation tax relating to them.

Statutory Auditors' mandate Renewal

As the mandate of the incumbent and alternate Statutory Auditors expires, the renewal of this mandate is presented to the meeting:

ERNST & YOUNG and Others, Simplified joint stock company with variable capital
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
438 476 913 RCS Nanterre

AUDITEX, simplified joint stock company with variable capital
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
377 652 938 RCS Nanterre

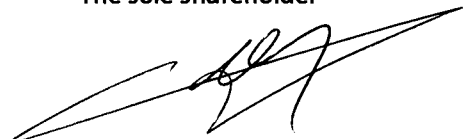
Capital increase for staff/employees

As the last consultation on the share capital increase by cash subscription dedicated to employees took place in 2020 at the meeting called to approve the 2019 financial statements, this item is not on the agenda of this meeting.

Advertisement formalities

The sole shareholder grants all powers to this document holder for the purpose of carrying out all advertisement formalities relating to the above adopted decisions.

The sole shareholder



CERTIFIÉ EN FORME
A L'ORIGINAL

Comptes annuels

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	875 904	875 904		
Fonds commercial	914 694	914 694		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	266 557		266 557	266 557
Constructions	5 264 322	4 024 150	1 240 172	1 203 501
Installations techniques, matériel, outillage	625 935	540 719	85 216	90 338
Autres immobilisations corporelles	1 219 280	1 063 500	155 780	150 036
Immobilisations en cours	11 092		11 092	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 470		16 470	52 005
ACTIF IMMOBILISE	9 194 257	7 418 968	1 775 288	1 762 438
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	49		49	
Marchandises	362 973	129 722	233 251	218 616
Avances et acomptes versés sur commandes	429 586		429 586	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 993 461	197 128	19 796 333	22 517 643
Autres créances	22 826 724		22 826 724	19 372 014
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	369 517		369 517	224 396
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	273 327		273 327	
ACTIF CIRCULANT	44 255 640	326 850	43 928 789	42 332 671
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 449 898	7 745 819	45 704 078	44 095 110

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 440 000)	2 440 000	2 440 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	244 000	244 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	5 269 952	3 294 917
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 625 240	7 990 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 579 193	13 969 435
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 331 425	1 265 492
Provisions pour charges	1 651 590	178 163
PROVISIONS	2 983 015	1 443 655
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 445	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 593 273	7 061 700
Dettes fiscales et sociales	9 141 813	11 779 568
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 403 290	9 837 382
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	26 141 823	28 678 651
Ecart de conversion passif	47	3 367
TOTAL GENERAL	45 704 078	44 095 110

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	119 880 175	9 430 923	129 311 099	122 785 000
Production vendue de biens				
Production vendue de services	909 730	928 270	1 838 000	2 057 159
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	120 789 906	10 359 193	131 149 099	124 842 160
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			938 418	246 021
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			132 087 517	125 088 181
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			87 203 991	81 359 325
Variation de stock (marchandises)			65 319	(104 300)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			147 264	167 011
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 621 448	7 545 239
Impôts, taxes et versements assimilés			772 173	903 361
Salaires et traitements			12 578 900	13 416 026
Charges sociales			9 227 619	7 033 583
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			207 302	251 788
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			50 635	116 472
Dotations aux provisions			1 260 826	770 422
Autres charges			10 169	26 156
CHARGES D'EXPLOITATION			119 145 650	111 485 087
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 941 867	13 603 094
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			875 605	94 985
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			7 403	8 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			883 008	103 045
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			349 286	356 656
Différences négatives de change			8 035	11 627
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			357 322	368 283
RESULTAT FINANCIER			525 685	(265 237)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 467 553	13 337 857

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200 298	224 537
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 098	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	206 397	224 537
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	194 416	49 624
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	203 205	221 273
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	397 622	270 897
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(191 224)	(46 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 605 981	1 825 496
Impôts sur les bénéfices	3 045 106	3 475 483
TOTAL DES PRODUITS	133 176 923	125 415 765
TOTAL DES CHARGES	124 551 682	117 425 247
BENEFICE OU PERTE	8 625 240	7 990 518

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'évolution des ventes présente une progression de 6 %. L'évolution des activités est la suivante avec le Bâtiment +10 %, l'Industrie 8% et le traitement de l'eau est resté stable par rapport à 2022.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 210 personnes.

Au premier semestre 2023, l'entreprise a profité de l'augmentation des prix envers les clients, les ventes ont été très fortes, mais au deuxième semestre 2023, en raison d'une demande modérée et d'une augmentation des coûts, les ventes ont diminué par rapport à la première moitié de l'année.

L'évolution des ventes nettes montre une augmentation de 5%. La marge globale a augmenté de 1% en 2023 par rapport à 2022. Même si la hausse des prix a eu un impact très positif en début d'année, elle a été compensée par l'augmentation continue des prix de transfert.

2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre; à l'exception de la provision pour indemnités fin de carrière (détaillé au paragraphe 6.5.1),
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2. Règles et méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Depuis 2016, le règlement ANC impose la réalisation d'un test de dépréciation lors de chaque exercice pour les fonds de commerce qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Le fonds de commerce d'un montant de 914 694 € est totalement déprécié.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois à cinq ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| • Bâtiment | entre 20 et 30 ans |
| • Agencements SQF | entre 5 et 20 ans |
| • Agencements Agence | entre 5 et 20 ans |
| • Matériels | entre 7 et 10 ans |
| • Outillage | entre 3 et 8 ans |
| • Matériel de transport | 4 ans |
| • Matériel de bureau | entre 5 et 10 ans |
| • Mobilier de bureau | entre 8 et 10 ans |
| • EDP | entre 3 et 5 ans |

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

3.2.3. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

Au 31 décembre 2023, la valeur brute du stock est évaluée à 363 023 € contre un stock d'une valeur brute de 297 704 € à l'ouverture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Le montant des effets à recevoir au 31 décembre 2023 s'élève à 753 360 €.

Les écritures de remises d'effets à l'encaissement dont les échéances étaient sur l'exercice suivant, classées au bilan dans le poste disponibilité en 2022, ont été reclassées en poste Clients et comptes rattachés en 2023.

3.2.5. Opérations en devise

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires. La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017.

A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.2.6. Provisions pour garanties clients

Une provision pour garantie est calculée de façon statistique en fonction du taux de retour constaté sur les ventes historiques et de la durée de la garantie accordée.

3.2.7. Reconnaissance du revenu

Concernant les contrats à long terme, ceux-ci sont pris en compte dans le résultat selon la méthode de l'avancement des travaux.

4. Notes sur le bilan

- Immobilisations Page 15
- Amortissements Page 16
- Provisions Page 17
- Créances et dettes Page 18

4.1. Charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	524 984
Dettes fiscales et sociales	
Personnel – Charges à payer	6 220 750
Etat - Charges à payer	317 987
Total	7 063 721

4.2. Produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Factures à établir	1 000
Indemnités journalières	44 616
Fournisseurs – avoirs à recevoir	399 640
Total	445 256

4.3. Charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Charges d'exploitation	273 327
Total	273 327

4.4. Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Annexe aux comptes annuels (suite)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.5. Composition du capital social

Le capital social se compose de 160 000 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune entièrement libérée.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total
	France	Export	
Ventes de marchandises	119 880 175	9 430 923	129 311 099
Prestations de services	909 730	928 270	1 838 000
Total	120 789 906	10 359 193	131 149 099

5.2. Ventilation de l'impôt sur le revenu

Montants en Euros	Résultat avant impôts (a)	Impôts (b)	Résultat après impôts (a) - (b)
Résultat courant	13 467 553	3 045 106	10 422 447
Résultat exceptionnel	(191 224)	-	(191 224)
Participation des salariés	(1 605 981)	-	(1 605 981)
Résultat net	11 670 346	3 045 106	8 625 240

5.3. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Charges exceptionnelles - régularisations	194 416
Autres charges exceptionnelles	203 205
Total	397 622

5.4. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200 298
Produits exceptionnels sur cession d'actifs	6 098
Total	206 397

Annexe aux comptes annuels (suite)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6. Autres informations

6.1. Engagements financiers

Au 31 décembre 2023 le montant des cautions s'élève à 16 470 €.

6.2. Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	114
Employés	97
Total	211

6.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.4. Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2023, la situation fiscale latente, provenant des décalages dans le temps entre régime fiscal et traitement comptable des produits et des charges lorsque ces montants proviennent d'évaluations liées à l'application de la législation fiscale, provient des éléments suivants :

Nature (Montants en euros)	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
C3S	169 347		8 608		177 955	-
Effort construction	50 400			50 398	2	-
Provision pour garantie client	428 543		212 082		640 625	-
Provision pour indemnité de licenciement	726 000		690 800	836 950	690 800	-
Provision pour dépréciation stock	79 087		50 635		129 722	-
Provision pour créances clients	298 596			101 468	197 128	-
Provision pour participation	1 825 496			42 442	1 783 054	-
Total	3 577 469	-	962 125	1 031 258	2 928 486	-

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6.5. Engagements retraite

6.5.1 Changement de méthode de provision des indemnités de fin de carrière

Jusqu'au 31 décembre 2022, les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) étaient :

- mentionnés dans l'annexe en engagement hors bilan ;
- et évalués en considérant que la charge relative au coût des IFC était étalée linéairement sur toute la carrière.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023, la société a décidé de changer de méthode et :

- d'adopter la méthode de référence prévue par le PCG qui consiste à provisionner la totalité des engagements de retraite.
- et d'évaluer ses engagements en considérant que la charge relative au coût des IFC était étalée sur les dernières années de carrière comme cela est effectué en IFRS (Décision IFRIC mai 2021) dans les comptes consolidés du Groupe Grundfos dont la société fait partie.

L'effet du changement de méthode déterminé à l'ouverture de l'exercice :

- a été comptabilisé au débit du poste "Report à nouveau" dans les capitaux propres en contrepartie du poste "provisions pour charges IFC " pour un montant de 1 115 483 euros ;
- le changement de méthode d'étalement sur les dernières années de carrières comme en IFRS expliquant que l'impact comptabilisé à l'ouverture soit de 1 115 483€ alors que l'engagement mentionné en annexe à la clôture 2022 était de 3 316 684€ (montant déterminé selon l'ancienne méthode d'étalement sur toute la carrière).

Les engagements de retraite (Indemnités de fin de carrière) sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02.

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière d'indemnité de départ de retraite est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode retient comme base le salaire, le salaire de fin de carrière et les droits calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

La méthode d'étalement retenue pour l'évaluation des engagements de retraite est un étalement sur les dernières années de carrière comme en IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et intégralement en résultat.

6.5.2 Montant des engagements retraite

Le montant de la provision au 31 décembre 2023 pour la société s'élève à 1 473 427 €, ce qui correspond au net de 1 717 817 euros (correspondant à l'engagement brut) moins 244 387 euros (correspondant aux actifs du régime : ce montant fait l'objet d'une gestion externalisée via un organisme indépendant.).

Hypothèses retenues pour la valorisation :

- Départ à l'initiative du salarié
- Départ en retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation de 4 %
- Taux d'inflation : 2.25 %
- Convention collective : Métallurgie
- Taux de charges sociales : 48 %
- La médaille du travail suit les mêmes hypothèses et a été comptabilisée pour un montant de 178 163 €.

Annexe aux comptes annuels (suite)
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6.6. Identité de la société mère consolidant les comptes

Grundfos Holding, dont le siège social est situé A/S Poul Due Jeansen VEJ 7 8850 Bjerringbro Danemark, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

6.7. Informations portant sur les entreprises liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 11 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

6.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 concerne l'audit légal et s'élève à 29 746 €.

Annexe aux comptes annuels (suite)
 Voir le rapport de l'Expert-Comptable

6.9. Tableau de variation des capitaux propres

	Rubriques	Montants en euros
A	Situation à l'ouverture de l'exercice	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	13 969 435
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	4 900 000
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	13 969 435
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	-
1	Variation du capital	-
2	Variation des autres postes	-
C	Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (= A3 + B)	13 969 435
D	Variations en cours d'exercice	-
1	Variations du capital	-
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau (voir 6.5)	(1 115 483)
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	-
4	Contreparties des réévaluations	-
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6	Autres variations	(4 900 000)
7	Résultat de l'exercice	8 625 240
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (=C+ ou -D)	16 579 193
F	Variation totale des capitaux propres (=E -C)	2 609 758
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	-
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	2 609 758

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 790 598		
Terrains	266 557		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	3 550 513		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 570 592		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	600 782		25 152
Installations générales, agenc., aménag.	29 475		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 257 271		76 225
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			11 092
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 275 192		112 471
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	52 005		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 005		
TOTAL GENERAL	9 117 797		112 471

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 790 598	
Terrains			266 557	
Constructions sur sol propre			3 550 513	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		(143 216)	1 713 808	
Installations techn., matériel et outillages ind.			625 935	
Installations générales, agencements divers			29 475	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		143 692	1 189 804	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			11 092	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		475	7 387 188	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		35 534	16 470	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		35 534	16 470	
TOTAL GENERAL		36 010	9 194 257	

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	875 904			875 904
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 544 509	82 022		2 626 531
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 373 095	24 523		1 397 618
Installations techniques, matériel et outillage industriels	510 444	30 274		540 719
Installations générales, agenc. et aménag. divers	25 079	2 947		28 026
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 111 631	67 534	143 692	1 035 473
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 564 759	207 302	143 692	5 628 369
TOTAL GENERAL	7 355 358	207 302	143 692	7 418 968

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Provisions et dépréciations

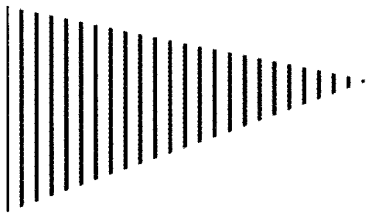
Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	836 950	690 800	836 950	690 800
Provisions pour garanties données aux clients	428 542	212 082		640 625
Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	178 163	1 473 427		1 651 590
Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 443 655	2 376 309	836 950	2 983 015
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	79 087	50 635		129 722
Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	298 596		101 468	197 128
DEPRECIATIONS	377 683	50 635	101 468	326 850
TOTAL GENERAL	1 821 339	2 426 944	938 418	3 309 866
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		1 311 461	938 418	

Note: Pour la provision pour pensions, obligations similaires un montant de 357 944 euros a été passé en provision sur les 1 473 427 euros, la différence est passée dans les autres réserves (cf 6.5 engagements retraite).

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				16 470
Autres immobilisations financières	16 470			
Clients douteux ou litigieux	154 524	154 524		
Autres créances clients	19 838 936	19 838 936		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	41 672	41 672		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	52 421	52 421		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	454 737	454 737		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	41 068	41 068		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés	21 840 289	21 840 289		
Débiteurs divers	396 535	396 535		
Charges constatées d'avance	273 327	273 327		
TOTAL GENERAL	43 109 984	43 093 514	16 470	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 445	3 445		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 593 273	7 593 273		
Personnel et comptes rattachés	6 275 487	6 275 487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 080 132	1 080 132		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 372 574	1 372 574		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	413 618	413 618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	22 005	22 005		
Autres dettes	9 381 285	9 381 285		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	26 141 823	26 141 823		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				



Pompes Grundfos Distribution

Grundfos

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

Pompes Grundfos Distribution Grundfos

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Grundfos,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Grundfos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 6.5.1 Changement de méthode de provision des indemnités de fin de carrière » de l'annexe aux comptes annuels, qui expose le changement de méthode comptable appliqué aux régimes d'indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Piai', written over a horizontal line.

Frédérique Piai

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	875 904	875 904		
Fonds commercial	914 694	914 694		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	266 557		266 557	266 557
Constructions	5 264 322	4 024 150	1 240 172	1 203 501
Installations techniques, matériel, outillage	625 935	540 719	85 216	90 338
Autres immobilisations corporelles	1 219 280	1 063 500	155 780	150 036
Immobilisations en cours	11 092		11 092	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 470		16 470	52 005
ACTIF IMMOBILISE	9 194 257	7 418 968	1 775 288	1 762 438
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	49		49	
Marchandises	362 973	129 722	233 251	218 616
Avances et acomptes versés sur commandes	429 586		429 586	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 993 461	197 128	19 796 333	22 517 643
Autres créances	22 826 724		22 826 724	19 372 014
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	369 517		369 517	224 396
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	273 327		273 327	
ACTIF CIRCULANT	44 255 640	326 850	43 928 789	42 332 671
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	53 449 898	7 745 819	45 704 078	44 095 110

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 2 440 000)	2 440 000	2 440 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	244 000	244 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	5 269 952	3 294 917
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 625 240	7 990 518
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 579 193	13 969 435
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 331 425	1 265 492
Provisions pour charges	1 651 590	178 163
PROVISIONS	2 983 015	1 443 655
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 445	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 593 273	7 061 700
Dettes fiscales et sociales	9 141 813	11 779 568
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 403 290	9 837 382
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	26 141 823	28 678 651
Ecart de conversion passif	47	3 367
TOTAL GENERAL	45 704 078	44 095 110

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	119 880 175	9 430 923	129 311 099	122 785 000
Production vendue de biens				
Production vendue de services	909 730	928 270	1 838 000	2 057 159
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	120 789 906	10 359 193	131 149 099	124 842 160
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			938 418	246 021
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			132 087 517	125 088 181
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			87 203 991	81 359 325
Variation de stock (marchandises)			65 319	(104 300)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			147 264	167 011
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			7 621 448	7 545 239
Impôts, taxes et versements assimilés			772 173	903 361
Salaires et traitements			12 578 900	13 416 026
Charges sociales			9 227 619	7 033 583
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			207 302	251 788
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			50 635	116 472
Dotations aux provisions			1 260 826	770 422
Autres charges			10 169	26 156
CHARGES D'EXPLOITATION			119 145 650	111 485 087
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 941 867	13 603 094
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			875 605	94 985
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			7 403	8 060
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			883 008	103 045
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			349 286	356 656
Différences négatives de change			8 035	11 627
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			357 322	368 283
RESULTAT FINANCIER			525 685	(265 237)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 467 553	13 337 857

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200 298	224 537
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 098	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	206 397	224 537
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	194 416	49 624
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	203 205	221 273
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	397 622	270 897
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(191 224)	(46 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 605 981	1 825 496
Impôts sur les bénéfices	3 045 106	3 475 483
TOTAL DES PRODUITS	133 176 923	125 415 765
TOTAL DES CHARGES	124 551 682	117 425 247
BENEFICE OU PERTE	8 625 240	7 990 518

1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'évolution des ventes présente une progression de 6 %. L'évolution des activités est la suivante avec le Bâtiment +10 %, l'Industrie 8% et le traitement de l'eau est resté stable par rapport à 2022.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 210 personnes.

Au premier semestre 2023, l'entreprise a profité de l'augmentation des prix envers les clients, les ventes ont été très fortes, mais au deuxième semestre 2023, en raison d'une demande modérée et d'une augmentation des coûts, les ventes ont diminué par rapport à la première moitié de l'année.

L'évolution des ventes nettes montre une augmentation de 5%. La marge globale a augmenté de 1% en 2023 par rapport à 2022. Même si la hausse des prix a eu un impact très positif en début d'année, elle a été compensée par l'augmentation continue des prix de transfert.

2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre; à l'exception de la provision pour indemnités fin de carrière (détaillé au paragraphe 6.5.1),
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.2. Règles et méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Depuis 2016, le règlement ANC impose la réalisation d'un test de dépréciation lors de chaque exercice pour les fonds de commerce qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Le fonds de commerce d'un montant de 914 694 € est totalement déprécié.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les logiciels sont amortis sur une durée de trois à cinq ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| • Bâtiment | entre 20 et 30 ans |
| • Agencements SQF | entre 5 et 20 ans |
| • Agencements Agence | entre 5 et 20 ans |
| • Matériels | entre 7 et 10 ans |
| • Outillage | entre 3 et 8 ans |
| • Matériel de transport | 4 ans |
| • Matériel de bureau | entre 5 et 10 ans |
| • Mobilier de bureau | entre 8 et 10 ans |
| • EDP | entre 3 et 5 ans |

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

3.2.3. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

Au 31 décembre 2023, la valeur brute du stock est évaluée à 363 023 € contre un stock d'une valeur brute de 297 704 € à l'ouverture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir comptes des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Le montant des effets à recevoir au 31 décembre 2023 s'élève à 753 360 €.

Les écritures de remises d'effets à l'encaissement dont les échéances étaient sur l'exercice suivant, classées au bilan dans le poste disponibilité en 2022, ont été reclassées en poste Clients et comptes rattachés en 2023.

3.2.5. Opérations en devise

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires. La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017.

A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

3.2.6. Provisions pour garanties clients

Une provision pour garantie est calculée de façon statistique en fonction du taux de retour constaté sur les ventes historiques et de la durée de la garantie accordée.

3.2.7. Reconnaissance du revenu

Concernant les contrats à long terme, ceux-ci sont pris en compte dans le résultat selon la méthode de l'avancement des travaux.

4. Notes sur le bilan

- Immobilisations Page 15
- Amortissements Page 16
- Provisions Page 17
- Créances et dettes Page 18

4.1. Charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	524 984
Dettes fiscales et sociales	
Personnel – Charges à payer	6 220 750
Etat - Charges à payer	317 987
Total	7 063 721

4.2. Produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Factures à établir	1 000
Indemnités journalières	44 616
Fournisseurs – avoirs à recevoir	399 640
Total	445 256

4.3. Charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Charges d'exploitation	273 327
Total	273 327

4.4. Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4.5. Composition du capital social

Le capital social se compose de 160 000 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune entièrement libérée.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total
	France	Export	
Ventes de marchandises	119 880 175	9 430 923	129 311 099
Prestations de services	909 730	928 270	1 838 000
Total	120 789 906	10 359 193	131 149 099

5.2. Ventilation de l'impôt sur le revenu

Montants en Euros	Résultat avant impôts (a)	Impôts (b)	Résultat après impôts (a) – (b)
Résultat courant	13 467 553	3 045 106	10 422 447
Résultat exceptionnel	(191 224)	-	(191 224)
Participation des salariés	(1 605 981)	-	(1 605 981)
Résultat net	11 670 346	3 045 106	8 625 240

5.3. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Charges exceptionnelles - régularisations	194 416
Autres charges exceptionnelles	203 205
Total	397 622

5.4. Produits exceptionnels

Nature	Montant en euros
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200 298
Produits exceptionnels sur cession d'actifs	6 098
Total	206 397

6. Autres informations

6.1. Engagements financiers

Au 31 décembre 2023 le montant des cautions s'élève à 16 470 €.

6.2. Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	114
Employés	97
Total	211

6.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.4. Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2023, la situation fiscale latente, provenant des décalages dans le temps entre régime fiscal et traitement comptable des produits et des charges lorsque ces montants proviennent d'évaluations liées à l'application de la législation fiscale, provient des éléments suivants :

Nature (Montants en euros)	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
C3S	169 347		8 608		177 955	-
Effort construction	50 400			50 398	2	-
Provision pour garantie client	428 543		212 082		640 625	-
Provision pour indemnité de licenciement	726 000		690 800	836 950	690 800	-
Provision pour dépréciation stock	79 087		50 635		129 722	-
Provision pour créances clients	298 596			101 468	197 128	-
Provision pour participation	1 825 496			42 442	1 783 054	-
Total	3 577 469	-	962 125	1 031 258	2 928 486	-

6.5. Engagements retraite

6.5.1 Changement de méthode de provision des indemnités de fin de carrière

Jusqu'au 31 décembre 2022, les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) étaient :

- mentionnés dans l'annexe en engagement hors bilan ;
- et évalués en considérant que la charge relative au coût des IFC était étalée linéairement sur toute la carrière.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023, la société a décidé de changer de méthode et:

- d'adopter la méthode de référence prévue par le PCG qui consiste à provisionner la totalité des engagements de retraite.
- et d'évaluer ses engagements en considérant que la charge relative au coût des IFC était étalée sur les dernières années de carrière comme cela est effectué en IFRS (Décision IFRIC mai 2021) dans les comptes consolidés du Groupe Grundfos dont la société fait partie.

L'effet du changement de méthode déterminé à l'ouverture de l'exercice :

- a été comptabilisé au débit du poste "Report à nouveau" dans les capitaux propres en contrepartie du poste "provisions pour charges IFC " pour un montant de 1 115 483 euros ;
- le changement de méthode d'étalement sur les dernières années de carrières comme en IFRS expliquant que l'impact comptabilisé à l'ouverture soit de 1 115 483€ alors que l'engagement mentionné en annexe à la clôture 2022 était de 3 316 684€ (montant déterminé selon l'ancienne méthode d'étalement sur toute la carrière).

Les engagements de retraite (Indemnités de fin de carrière) sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la recommandation ANC 2013-02.

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière d'indemnité de départ de retraite est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode retient comme base le salaire, le salaire de fin de carrière et les droits calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

La méthode d'étalement retenue pour l'évaluation des engagements de retraite est un étalement sur les dernières années de carrière comme en IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et intégralement en résultat.

6.5.2 Montant des engagements retraite

Le montant de la provision au 31 décembre 2023 pour la société s'élève à 1 473 427 €, ce qui correspond au net de 1 717 817 euros (correspondant à l'engagement brut) moins 244 387 euros (correspondant aux actifs du régime : ce montant fait l'objet d'une gestion externalisée via un organisme indépendant.).

Hypothèses retenues pour la valorisation :

- Départ à l'initiative du salarié
- Départ en retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation de 4 %
- Taux d'inflation : 2.25 %
- Convention collective : Métallurgie
- Taux de charges sociales : 48 %
- La médaille du travail suit les mêmes hypothèses et a été comptabilisée pour un montant de 178 163 €.

6.6. Identité de la société mère consolidant les comptes

Grundfos Holding, dont le siège social est situé A/S Poul Due Jeansen VEJ 7 8850 Bjerringbro Danemark, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

6.7. Informations portant sur les entreprises liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 11 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

6.8. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 concerne l'audit légal et s'élève à 29 746 €.

6.9. Tableau de variation des capitaux propres

	Rubriques	Montants en euros
A	Situation à l'ouverture de l'exercice	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	13 969 435
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	4 900 000
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	13 969 435
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	-
1	Variation du capital	-
2	Variation des autres postes	-
C	Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs (= A3 + B)	13 969 435
D	Variations en cours d'exercice	-
1	Variations du capital	-
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau (voir 6.5)	(1 115 483)
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	-
4	Contreparties des réévaluations	-
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
6	Autres variations	(4 900 000)
7	Résultat de l'exercice	8 625 240
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (=C+ ou -D)	16 579 193
F	Variation totale des capitaux propres (=E -C)	2 609 758
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	-
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F-G)	2 609 758

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 790 598		
Terrains	266 557		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	3 550 513		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 570 592		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	600 782		25 152
Installations générales, agenc., aménag.	29 475		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 257 271		76 225
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			11 092
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 275 192		112 471
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	52 005		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 005		
TOTAL GENERAL	9 117 797		112 471

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 790 598	
Terrains			266 557	
Constructions sur sol propre			3 550 513	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		(143 216)	1 713 808	
Installations techn., matériel et outillages ind.			625 935	
Installations générales, agencements divers			29 475	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		143 692	1 189 804	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			11 092	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		475	7 387 188	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		35 534	16 470	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		35 534	16 470	
TOTAL GENERAL		36 010	9 194 257	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	875 904			875 904
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 544 509	82 022		2 626 531
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	1 373 095	24 523		1 397 618
Installations techniques, matériel et outillage industriels	510 444	30 274		540 719
Installations générales, agenc. et aménag. divers	25 079	2 947		28 026
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 111 631	67 534	143 692	1 035 473
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 564 759	207 302	143 692	5 628 369
TOTAL GENERAL	7 355 358	207 302	143 692	7 418 968

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	836 950	690 800	836 950	690 800
Provisions pour garanties données aux clients	428 542	212 082		640 625
Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	178 163	1 473 427		1 651 590
Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 443 655	2 376 309	836 950	2 983 015
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	79 087	50 635		129 722
Dépréciations comptes clients	298 596		101 468	197 128
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	377 683	50 635	101 468	326 850
TOTAL GENERAL	1 821 339	2 426 944	938 418	3 309 866
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		1 311 461	938 418	

Note: Pour la provision pour pensions, obligations similaires un montant de 357 944 euros a été passé en provision sur les 1 473 427 euros, la différence est passée dans les autres réserves (cf 6.5 engagements retraite).

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		16 470		16 470
Clients douteux ou litigieux		154 524	154 524	
Autres créances clients		19 838 936	19 838 936	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		41 672	41 672	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		52 421	52 421	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques		454 737	454 737	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		41 068	41 068	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés		21 840 289	21 840 289	
Débiteurs divers		396 535	396 535	
Charges constatées d'avance		273 327	273 327	
TOTAL GENERAL		43 109 984	43 093 514	16 470
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
	3 445	3 445		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
	7 593 273	7 593 273		
Personnel et comptes rattachés				
	6 275 487	6 275 487		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfiques				
	1 080 132	1 080 132		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
	1 372 574	1 372 574		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
	413 618	413 618		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
	22 005	22 005		
Autres dettes				
	9 381 285	9 381 285		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL		26 141 823	26 141 823	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
CAPITAL : 2 440 000 euros

SIEGE SOCIAL : 57 rue de Malacombe
38290 SAINT QUENTIN FALLAVIER

R.C.S. : VIENNE B 344 871 496
SIRET 344 871 496 000 57

Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2023

A l'Associé unique,

En application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la législation en vigueur.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

1 – Faits marquants au cours de l'exercice écoulé :

L'évolution des ventes présente une progression de 5 %. L'évolution des activités est la suivante avec le Bâtiment +8 %, l'Industrie +8% et le traitement de l'eau est resté stable par rapport à 2022.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 211 personnes.

Au premier semestre 2023, l'entreprise a profité de l'augmentation des prix envers les clients, les ventes ont été très fortes, mais au deuxième semestre 2023, en raison d'une demande modérée et d'une augmentation des coûts, les ventes ont diminué par rapport à la première moitié de l'année.

L'évolution des ventes nettes montre une augmentation de 5%. La marge globale a augmenté de 1% en 2023 par rapport à 2022. Même si la hausse des prix a eu un impact très positif en début d'année, elle a été compensée par l'augmentation continue des prix de transfert.

2 – Perspectives :

L'activité attendue 2024 devrait rester identique, sur le même rythme que la fin de 2023 (en ligne avec le ralentissement de la demande dans le bâtiment).

5 – Dépenses non déductibles :

Parmi les dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts figure un montant de 179 325 Euros relatif à l'amortissement excédentaire des véhicules de tourisme ainsi qu'un montant de 34 544 euros concernant la taxe sur les véhicules des sociétés (TVTS).

Nous vous demandons d'approuver ces sommes ainsi que l'impôt sur les sociétés en découlant.

6 – Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants :

Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes (cabinet Ernst & Young) et suppléant (cabinet Auditex) pour une durée de 6 ans (jusqu'à l'exercice 2029 inclus).

7 – Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant pris en charge dans le compte de résultat est de 18 577 euros (cabinet Ernst and Young).

8 – Changement de méthode de la provision pour départ en retraite :

La méthode retenue pour le calcul de l'engagement en matière d'indemnité de départ en retraite est la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode retient comme base le salaire, le salaire de fin de carrière et les droits calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 pour la société s'élève à 1 473 427 Euros, ces engagements sont évalués en application de la recommandation ANC 2013-02.

Ce montant fait l'objet d'une gestion externalisée via un organisme externe.

La méthode d'étalement retenue pour l'évaluation des IDR et un étalement sur les dernières années de carrière comme en IFRS

La méthode requise par IAS19R pour les régimes de retraite est l'OCI.

Hypothèses retenues pour la valorisation :

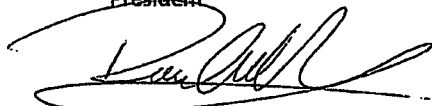
- Départ à l'initiative du salarié
- Départ en retraite à l'âge de 65 ans
- Taux d'actualisation de 4 %
- Taux d'inflation : 2.25 %
- Convention collective : Métallurgie
- Taux de charges sociales : 48 %
- La médaille du travail suit les mêmes hypothèses et a été comptabilisée pour un montant de 178 163 Euros.

9 – Augmentation de capital social par souscription en numéraire réservée aux salariés :

La dernière consultation de cette obligation ayant eu lieu en 2020 lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2019, ce point n'est pas à l'ordre du jour de la présente assemblée conformément à l'application d'un délai de trois ans à compter de la dernière consultation.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément, que vous voudrez bien approuver les comptes, affecter le résultat de l'exercice et voter les décisions qui vous sont soumises.

Rasmus Christian ANDERSEN
Président



POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 2 440 000 euros

Siège social: 57 rue de Malacombe
38290 SAINT QUENTIN FALLAVIER

R.C.S. : VIENNE B 344 871 496
SIRET 344 871 496 000 57

**PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2024**

Le 17 juin 2024 à 15h00, en vidéoconférence

La société GRUNDFOS HOLDING DANMARK A/S, représentée par Sébastien Collin, associé unique de la société POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 2.440.000 euros, a pris les décisions suivantes, à la suite de la convocation qui lui a été faite en date du 6 juin 2024.

Sont présents :

M. Rasmus Christian Andersen, Président
M. Sébastien Collin, représentant de l'associé unique
M. Christophe Dizin, Directeur général
M. Christian Cornet, Financial Controller
Mme. Neziha Hamouda, Sales Operations Coordinator
Mme. Isabelle Thollon, Sales Engineer

Etant précisé :

- que la société Ernst & Young, commissaire aux comptes de la société a été convoquée
- que le Directeur Générale a également été convoqué
- que le Comité Social et Economique a également été convoqué
- que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été communiqués aux commissaires aux comptes et à l'associé unique dans les délais prévus.

M. Sébastien Collin est désigné Président de Séance.

M. Christian Cornet est désigné Secrétaire Général.

Rappel de l'ordre du jour de l'assemblée :

1 Approbation des comptes et Quitus

2 Affectation des Résultats de l'Exercice

3 Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

4 Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants si nécessaire

5 Augmentation de capital réservée aux salariés si nécessaire

6 Formalités de publicité

Les comptes 2023 de la société ont été arrêtés par le président le 30/04/2024.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis les décisions ci-après sont adoptées par l'associée unique,

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associée unique donne, au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de leur gestion au cours de l'exercice clos.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée par le Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 8 625 240 Euros comme suit :

Distribution de dividendes	7 800 000,00
Prélèvement sur la réserve facultative	0,00
Prélèvement sur le bénéfice de l'exercice	7 800 000,00
Affectation du solde à autres réserves	825 240,00

Cette distribution de dividende n'ouvrira pas droit à réfaction de 40%.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Avoir Fiscal
2022	4 900 000,00 EUR	0,00 EUR
2021	1 800 000,00 EUR	0,00 EUR
2020	4 100 000,00 EUR	0,00 EUR

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve purement et simplement les dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, d'un montant de 179 325 Euros relatif à l'amortissement des véhicules de tourisme ainsi qu'un montant de 34 544 Euros relatif à la taxe sur les véhicules de sociétés (TVTS). La société supporte l'impôt sur les sociétés en découlant.

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à expiration, le renouvellement de ce mandat est présenté à l'assemblée :

ERNST & YOUNG et Autres , Société par actions simplifiée à capital variable
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
438 476 913 RCS Nanterre

AUDITEX , Société par actions simplifiée à capital variable
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
377 652 938 RCS Nanterre

CINQUIEME RESOLUTION

La dernière consultation relative à l'augmentation de capital social par souscription en numéraire réservée aux salariés ayant eu lieu en 2020 lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2019, ce point n'est pas à l'ordre du jour de la présente assemblée.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous les pouvoirs au porteur de la présente à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal signé par, l'associé unique.

L'associé unique



POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 2 440 000 euros

Siège social: 57 rue de Malacombe
38290 SAINT QUENTIN FALLAVIER

R.C.S. : VIENNE B 344 871 496
SIRET 344 871 496 000 57

**PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 JUIN 2024**

Le 17 juin 2024 à 15h00, en vidéoconférence

La société GRUNDFOS HOLDING DANMARK A/S, représentée par Sébastien Collin, associé unique de la société POMPES GRUNDFOS DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 2.440.000 euros, a pris les décisions suivantes, à la suite de la convocation qui lui a été faite en date du 6 juin 2024.

Sont présents :

M. Rasmus Christian Andersen, Président
M. Sébastien Collin, représentant de l'associé unique
M. Christophe Dizin, Directeur général
M. Christian Cornet, Financial Controller
Mme. Neziha Hamouda, Sales Operations Coordinator
Mme. Isabelle Thollon, Sales Engineer

Etant précisé :

- que la société Ernst & Young, commissaire aux comptes de la société a été convoquée
- que le Directeur Générale a également été convoqué
- que le Comité Social et Economique a également été convoqué
- que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été communiqués aux commissaires aux comptes et à l'associé unique dans les délais prévus.

M. Sébastien Collin est désigné Président de Séance.

M. Christian Cornet est désigné Secrétaire Général.

Rappel de l'ordre du jour de l'assemblée :

- 1 Approbation des comptes et Quitus
- 2 Affectation des Résultats de l'Exercice
- 3 Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts
- 4 Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants si nécessaire
- 5 Augmentation de capital réservée aux salariés si nécessaire
- 6 Formalités de publicité

Les comptes 2023 de la société ont été arrêtés par le président le 30/04/2024.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis les décisions ci-après sont adoptées par l'associée unique,

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que toutes les opérations traduites dans les comptes susvisés et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associée unique donne, au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de leur gestion au cours de l'exercice clos.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée par le Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 8 625 240 Euros comme suit :

Distribution de dividendes	7 800 000,00
Prélèvement sur la réserve facultative	0,00
Prélèvement sur le bénéfice de l'exercice	7 800 000,00
Affectation du solde à autres réserves	825 240,00

Cette distribution de dividende n'ouvrira pas droit à réfaction de 40%.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Année	Dividende	Avoir Fiscal
2022	4 900 000,00 EUR	0,00 EUR
2021	1 800 000,00 EUR	0,00 EUR
2020	4 100 000,00 EUR	0,00 EUR

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve purement et simplement les dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, d'un montant de 179 325 Euros relatif à l'amortissement des véhicules de tourisme ainsi qu'un montant de 34 544 Euros relatif à la taxe sur les véhicules de sociétés (TVTS). La société supporte l'impôt sur les sociétés en découlant.

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à expiration, le renouvellement de ce mandat est présenté à l'assemblée :

ERNST & YOUNG et Autres , Société par actions simplifiée à capital variable
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
438 476 913 RCS Nanterre

AUDITEX , Société par actions simplifiée à capital variable
1/2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
377 652 938 RCS Nanterre

CINQUIEME RESOLUTION

La dernière consultation relative à l'augmentation de capital social par souscription en numéraire réservée aux salariés ayant eu lieu en 2020 lors de l'assemblée statuant sur les comptes 2019, ce point n'est pas à l'ordre du jour de la présente assemblée.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous les pouvoirs au porteur de la présente à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal signé par, l'associé unique.

L'associé unique

